

PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2021

La réunion se tient en visioconférence vu la pandémie du Covid-19.

La date de l'AGO a été annoncée par mail, par courrier postal et sur le site.

Les convocations ont été envoyées dans les délais requis par les statuts (Art. 23 des Statuts - envoi au moins 10 jours avant la date de l'AG) soit par email (le 18 mars) soit par la poste (le 16 mars) aux coopérateurs.

1. Constitution du Bureau

Vu les conditions sanitaires imposées par le Covid-19, l'assemblée a été organisée à distance et par courrier, chaque coopérateur étant invité à voter avant le 2/04 à midi (un coopérateur = une voix). Il n'y avait pas de procuration prévue, mais la possibilité de représentation pour les mineurs.

Toutes les informations requises en vue des votes demandés ont été envoyées aux coopérateurs via la convocation et sont également disponibles sur l'espace coopérateur du site, dans l'onglet AGO 2021. Une présentation vidéo des transparents habituellement présentés est également disponible dans cet espace coopérateur. Plusieurs questions ont été posées par les coopérateurs durant la période prévue à cet effet (avant le 25 mars); ces questions et les réponses du Conseil d'Administration se trouvent également dans l'espace coopérateurs.

Accueil par le président de séance : Jean Pilliez

Désignation de 2 scrutateurs : Giovanni Burlin, Patrick de Jamblinne

Désignation d'un secrétaire de séance : Georges Geury

Administrateurs présents : Marc Installé, Jean Pilliez, Joseph François, Gaetan Schwarzbaum, Xavier Gillon, Emmanuel Mertens

Observateurs : Alain Kisiel, Lucas Gossiaux, Patrick de Jamblinne

Observateur du CCdC : Giovanni Burlin.

L'assemblée compte 11 coopérateurs présents à 9 h 00, c'est-à-dire les administrateurs, les observateurs (candidats administrateurs) et le secrétaire.

Information de la démission de Renaud Corbet de son mandat d'administrateur (annoncé durant une réunion du Conseil d'Administration) en mars 2021, avec effet immédiat.
Information du non renouvellement du mandat d'administrateur d'Emmanuel Mertens à l'occasion de cette AG, 4 ans après son élection durant l'AGO de 2017.

Le Conseil d'Administration remercie Renaud et Emmanuel pour leurs conseils avisés et leurs engagements durant ces 4 années.

Les votes écrits envoyés à l'adresse email info@emissions-zero.coop ont été enregistrés par Giovanni Burlin. Les résultats des votes sont disponibles dans l'espace coopérateur du site et sont joints au PV de cette AG. A la date de clôture des votes ce vendredi 2 avril à 12 heures, il a été impossible de collecter les votes arrivés au siège; vu le contexte sanitaire, personne ne put y aller.

Pour le 8 avril 2021, le secrétaire et les scrutateurs prendront connaissance des votes arrivés au siège de l'entreprise et après contrôle, porteront ces résultats dans le PV de l'AGO sous forme d'amendement, joint à ce PV.

Aucun point à l'ordre du jour ne requérant un quorum spécial (voir art. 24 des Statuts), l'assemblée générale peut régulièrement se tenir et valablement délibérer.

Emissions Zéro a reçu 76 votes valables. 2 formulaires de vote étaient non valides et 3 sont arrivés en retard.

Les votes 9.2 et 9.3 ne sont pas pris en compte vu l'absence de candidat au poste de vérificateur aux comptes.

2. VOTE 1 : Approbation du PV de l'Assemblée générale du 29 août 2020

Résultat des votes : 76
OUI : 71
NON : 0
Abstentions : 5

Le PV de l'assemblée générale 2020 est approuvé.

3. VOTE 2 : Approbation des comptes annuels 2020

Résultat des votes : 76
OUI : 74
NON : 0
Abstention : 2

Les comptes annuels 2020 sont approuvés.

4. VOTE 3 : Approbation de l'affectation des frais de projet au fond spécifique

Résultat des votes : 76

OUI : 75

NON : 0

Abstention : 1

L'affectation des frais de projet au fond spécifique est approuvée.

5. VOTE 4 : Approbation de l'affectation du résultat (dividende de 3%) et paiement pour le 30/06/2021

Résultat des votes : 76

OUI : 75

NON : 0

Abstention : 1

L'affectation du résultat et le paiement pour le 30/06/2021 est approuvée.

6.VOTE 5 : Approbation des ristournes pour la fourniture d'électricité

Résultat des votes : 76

OUI : 68

NON : 1

Abstention : 7

Les ristournes pour la fourniture d'électricité sont approuvées.

7. VOTE 6 : Approbation de l'affectation du résultat (100.000 €) au fond spécifique

Résultat des votes : 76

OUI : 74

NON : 0

Abstention : 2

8. VOTE 7 : Décharge aux vérificateurs aux comptes 2020

Résultat des votes : 76

OUI : 73

NON : 0

Abstention : 3

La décharge est accordée aux vérificateurs aux comptes 2020.

9. VOTE 8 : Décharge aux administrateurs

Résultat des votes : 76

OUI : 71

NON : 0

Abstention : 5

La décharge est accordée aux administrateurs pour l'année 2020.

10. VOTE 9 : Désignation des vérificateurs aux comptes 2021

Hérold Honoré s'est proposé.

Résultat des votes pour Hérold Honoré : 71

OUI : 64

NON : 0

Abstention : 7

Hérold Honoré est donc désigné comme vérificateur aux comptes 2021.

Comme aucun coopérateur ne s'est présenté pour le poste de deuxième et troisième candidat vérificateur aux comptes, il y aura donc 1 vérificateur aux comptes 2021.

11. Divers

Néant.

12. Annexes

1/ Résultats des votes.

GILLON Xavier	PILLIEZ Jean	MERTENS Emmanuel
FRANCOIS Joseph	INSTALLE Marc	SCHWARZBAUM Gaetan

AMENDEMENT AU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'AGO, EN DATE DU 6 AVRIL 2021

Conformément à la décision de l'AG de relever le courrier postal arrivé au siège de la coopérative (voir point 1 de ce PV), le secrétaire et les scrutateurs indiquent qu'un courrier, oblitéré en date du 30 mars 2021, est arrivé au-dit siège de la coopérative, Rue Nanon 98, à 5000 Namur.

Ce courrier contenant un bulletin de vote est considéré comme valablement émis et réceptionné.

Les votes émis dans ce bulletin vont dans le sens des votes enregistrés en date du 02/04/2021.

Le secrétaire et les scrutateurs confirment donc que 77 (76+1) formulaires de vote ont été reçus pour cette AGO 2021.

Tous les votes émis restent conformes aux votes enregistrés.

Cette information est portée en annexe au PV de cette AGO.

Le secrétaire et les 2 scrutateurs.

GILLON Xavier	PILLIEZ Jean	MERTENS Emmanuel
FRANCOIS Joseph	INSTALLLE Marc	SCHWARZBAUM Gaetan

